Le Cambronnais



Juillet, Août et Septembre 2019

N°21

Festivités du 13 juillet 2019

Venez nombreux aux festivités du 13 juillet! Qui seront suivies le 14 juillet par la Commémoration des Anciens Combattants Pages 3 et 8





Concours de Pêche A.P.4.E.A. (page 4)



Journée Sport Pour Tous du 30 mai 2019 (page 3)

Et aussi dans ce bulletin municipal ... Forum des Associations, page 3 et dans les articles des associations Attention aux Chenilles urticantes ! Page 11









Venez découvrir votre Centre E.Leclerc de Ribécourt



HYPERMARCHÉ

L'HYPER le - cher de la région











TEL.: 03 44 91 65 50

Devenez FAN et suivez toute notre actualité!

Page Facebook: E.Leclerc Ribécourt



L'Editoria\

Un budget compliqué mais maîtrisé

e 12 Avril 2019, le conseil municipal a adopté le budget primitif sans aucune augmentation des taux d'imposition, avec un souci constant qui est le nôtre : la maitrise du budget de fonctionnement, tout en vous assurant un service de proximité.

Il est bon de rappeler que contrairement à l'état, les collectivités territoriales (dont font partie les communes) ont l'obligation de présenter des budgets à l'équilibre en recette et en dépense.

Les charges liées au personnel communal représentent le principal poste de dépense : c'est à elles seules 54.65% de l'ensemble de nos recettes perçues.

Viennent ensuite les charges à caractère général comme l'électricité, l'eau, le gaz, les primes d'assurance, les contrats d'entretien : environ 27,46%.

La somme de 31 800 € a été maintenue pour les subventions versées aux associations Cambronnaises, le C.O.S. (Comité d'Oeuvres Sociales du personnel communal) et les associations extérieures.

Un budget de 19 091€ a été attribué à l'école des Acacias et comprend la coopérative scolaire, les sorties, les activités piscine et de handball et le fonctionnement administratif (voir le détail dans l'article de la commission scolaire page 3).

En ce qui concerne l'investissement, nous prévoyons pour cette année des aménagements et réfections des voiries, l'installation de radars pédagogiques, de panneaux d'informations, la réfection de peintures routières, la création d'un terrain de pétanque, l'entretien des bâtiments publics comme la réfection du hall de la salle polyvalente, l'investissement dans un camion pour les agents de la commune et d'autres matériels.

Bien sur, ceci est une présentation non-exhaustive et ne vous présente que les grandes lignes. Je reste bien évidemment à la disposition des Cambronnais qui souhaiteraient obtenir plus de détails.

Je tiens à remercier le conseil municipal qui, après plusieurs réflexions, propositions et débats, a voté l'ensemble de ces budgets à l'unanimité.

Cette année nous avons réussi à clôturer notre budget sans trop de difficultés mais je crains que les prochains exercices budgétaires soient un peu plus compliqués...

Nous sommes toujours dans l'incertitude de la suppression de la taxe d'habitation par le gouvernement : la perte de la principale recette du budget communal me fait craindre une forte baisse du budget communal à venir.

Le Maire, Geneviève DRELA

| A | |
|--------|---|
| u | |
| S | F |
| 0 | (|
| m | (|
| m a | (|
| Ī | A |
| r | Ι |
| • | |
| | |

| Editorial | Page 1 |
|-------------------------------------|---------------|
| Comptes-rendus du Conseil Municipal | Pages 2 à 3 |
| Commission Fête et Loisirs | Page 3 |
| Commission Scolaire | Page 3 |
| Associations Cambronnaises | Pages 4 à 9 |
| Infos Utiles | Pages 10 à 12 |

Page 2 N°21

Compte-rendu de Conseil Municipal du 12 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze avril à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme DRELA, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 5 avril 2019, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

MME DRELA, M VAST, MME MONFORT, M NERET, MME SEZILLE (arrivée à 18h30), MME GOUBET, M BAKUM, MME CHARLET, M FOULARD, MME LEFEVRE, MME BIENAIME, MME GERARD, MME SMITS, M SMITS.

Étaient absents :

M DEGOUY, MME ROUX, M RICARD (exc, rep par MME MONFORT), M ROUX, MME MORVILLE.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame BIENAIME** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Budget primitif 2019 de la Commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le Budget Primitif Commune 2019 équilibré, tant en recettes qu'en dépenses, en section de fonctionnement à la somme de 1 526 914 euros, en section d'investissement à la somme de 292 527 euros. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'amortir les immobilisations à hauteur de **29 606.72** euros pour l'année 2019.

Subventions aux Associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur l'attribution des subventions pour l'année 2019 :

Associations de Cambronne-lès-Ribécourt : 20 400 euros

Associations extérieures à Cambronne-lès-Ribécourt : 400 euros

Centre Communal d'Action Sociale de Cambronne-lès-Ribécourt :12 000 euros COS du Personnel de la Commune de Cambronne-lès-Ribécourt : 11 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le versement de la recette issue de la vente de droits de place pour la brocante du 7 avril 2019, à l'association «Cambronne Sporting Club Handball », organisatrice de la manifestation.

Taxes Directes Locales 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de laisser les taux des taxes directes locales inchangés pour l'année 2019 :

| IMPOTS | BASE IMPOSITION | TAUX | MONTANT PERCU |
|------------------------|-----------------|--------|---------------|
| Taxe habitation | 1 801 000,00 € | 18,13% | 326 521 € |
| Taxe foncière bâti | 1 459 000,00 € | 23,79% | 347 096 € |
| Taxe foncière non bâti | 23 500,00 € | 73,21% | 17 204 € |
| Cotis Foncière des Ent | 310 900,00 € | 17,76% | 55 216 € |

Budget primitif 2019 du service Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le Budget Primitif Assainissement 2019 équilibré, tant en recettes qu'en dépenses, en section d'exploitation à la somme de 77 210 euros, en section d'investissement à la somme de 1 118 135 euros. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'amortir les immobilisations à hauteur de 40 547.86 euros et d'amortir les subventions à hauteur de 13 707.38 euros pour l'année 2019.

Autorisation d'ester en justice

Après l'exposé de Madame le Maire concernant l'assignation en ouverture des opérations de compte, liquidation et partage de succession devant le Tribunal de Grande Instance de Compiègne, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **Autorise** Madame le Maire à ester en défense dans la requête susmentionnée introduite devant le Tribunal de Grande Instance de Compiègne ; **Désigne** Maître Jocelyne RUFFAT, Cabinet RUFFAT, 11 bis rue Notre Dame de Bon Secours, Résidence Paul Valéry à Compiègne 60200, pour représenter la Commune dans ces instances.

Rapport des Commissions

Commission urbanisme

- -Le nettoyage de la Commune, suite à la brocante, a pris du retard, 2 agents sont en arrêt de travail.
- -Le cimetière va être nettoyé et désherbé dès que les agents auront repris.
- -Le trou de la rue des plantes a été rebouché.

Commission Scolaire

- -Le dernier conseil d'école a eu lieu le 15 mars 2019.
- -Pour la rentrée 2019 sont inscrits 188 élèves répartis sur 7 classes.
- -Le centre de loisirs de juillet est transféré à la CC2V.

Commission Fêtes et Loisirs

- -La chasse aux œufs se déroulera le 22 avril 2019.
- -La fête communale aura lieu le 30 juin 2019.

N°21 Page 3

Compte-rendu de Conseil Municipal du 12 avril 2019 (suite)

Commission Travaux

-Le budget étant voté, la réfection des voiries va pouvoir débuter.

Questions diverses

Repas festif

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'organiser un repas festif à l'occasion de la Fête Communale le 30 juin 2019 à midi, et décide de fixer les tarifs suivants :

-Repas adulte cambronnais: 10.00 euros -Repas adulte extérieur: 18.00 euros

-Repas enfant 3 à 12 ans : 4.00 euros -Repas gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.

-Cannette de soda : 1.00 euros -Bouteille de vin rosé : 6.00 euros -Bouteille de vin rouge : 6.00 euros -Bouteille de Crémant : 10.00 euros

Elections Européennes

Madame le Maire rappelle les élections européennes qui se dérouleront le 26 mai 2019. Le planning de présence est établi selon les disponibilités de chacun.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h20.

COMMISSION FETES ET LOISIRS

ournée Sport Pour Tous

Très peu de participants à cette journée... La sortie vélo a même été annulée (les 2 personnes présentes nous ont accompagné pour la sortie marche).

A retenir

Samedi 13 juillet 2019

Comme l'année précédente, le feu d'artifice se déroulera devant la salle polyvalente du Mariquy ainsi que la soirée dansante.

La **retraite aux flambeaux** partira du rond-point de la Liberté rue d'Antoval (près du passage sous la rocade) pour une arrivée à la salle du Mariquy (rue d'Antoval, rue du Moulinet, rue de la Mairie et rue du Mariquy).

Rendez-vous à 21h30 pour un départ à 22h00. Venez nombreux! les lampions vous attendent!

Samedi 7 septembre

Forum des Associations à la salle polyvalente du Mariquy de 10h00 à 17h00.

Dimanche 22 septembre

Marche d'automne.

Jean-Marie RICARD Adjoint à la Commission Fêtes et Loisirs

COMMISSION SCOLAIRE

e 12 avril 2019, l'ensemble du conseil municipal a voté le budget primitif de 2019. Dans le fonctionnement, nous retrouvons le budget scolaire que nous attribuons à l'ensemble de l'école.
Un crédit de 42€ par enfant a été alloué à chaque classe. Un crédit de 3 000€ est réservé à la coopérative scolaire. Pour les sorties piscine et le transport, le montant s'élève à 5 000€. L'activité sportive de handball est de 1 260€ et 1 000€ est attribué pour les fournitures administratives et le matériel informatique à la directrice. Suite à une demande des enseignantes, une subvention exceptionnelle de 1 200€ a été accordée pour les sorties théâtre et cinéma prévues dans les programmes scolaires.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été en famille mais avant tout, il faut penser à la rentrée de septembre 2019/2020 alors, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants, de remplir les dossiers pour le périscolaire et la cantine avant le 05 juillet. Pour les personnes qui ne connaissent pas encore leur planning de septembre, il sera encore possible de vous inscrire :

Lundi 29 et mardi 30 juillet

ainsi que de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Jeudi 29 et vendredi 30 août.

Une permanence sera tenue par Madame la Directrice du Périscolaire. En attendant, je vous souhaite de très bonnes vacances et espérons que le soleil soit présent pendant ces semaines de repos.

Mélanie Monfort, Adjointe aux Affaires Scolaires Page 4 N°21

Association de Pêche des Quatre Etangs d'An<u>toval</u>

oncours du 27 avril Et encore une victoire pour Olivier (difficile celle-ci)!

1^{er} Olivier LEFEVRE avec 2590 points (60 poissons, 2290 grammes) 2^{ème} Philippe FOULARD avec 2525 points (5 poissons, 2500 grammes) 3^{ème} Jean-François BASSET avec 675 points (3 poissons, 660 grammes).

A retenir

Pêche à la carpe de nuit le **vendredi 2 août** : les adhérents intéressés sont les bienvenus !

Concours de pêche des adhérents le samedi 14 septembre.

Le Président, Jean-Marie RICARD

Tel: 06 64 42 36 17



Cambronne Sporting Club Handball

a saison est terminée, il est temps de faire le bilan. Notre équipe +16ans 1 évoluait cette saison en poule régionale honneur, elle termine 3ème. L'équipe 2 est en milieu de tableau du championnat départemental honneur. Les -15ans Masc ont participé au championnat régional honneur, ils ont fait une excellente saison avec des matches mémorables et ils finissent 3èmes. Ce qui les qualifie d'office pour le championnat régional de la saison prochaine. Les -13ans Masc sont 3èmes de la poule excellence, c'est également un très bon résultat. Au niveau des équipes féminines, nous participons à l'entente LACANO (LAssigny, CAmbronne et NOyon) : nos -18ans fém sont 6èmes. Les -15ans fém terminent quant à elles 5èmes du championnat départemental... En ce qui concerne les -13ans Fém, elles terminent 2èmes du championnat départemental honneur. Nous avons décidé de mettre fin à cette entente car il y a peu de filles à Cambronne. Nous allons essayer de créer notre propre filière féminine. Nous vous tiendrons au courant dans le prochain numéro du journal communal. Les plus jeunes ont fait également d'excellents résultats lors des différents tournois. Nous tenions à féliciter tous nos joueurs et joueuses ainsi que leurs entraineurs pour ces excellents résultats.

Grace à notre action avec l'école primaire, nous avons de nouvelles recrues qui arrivent au club. Le 08 février 2019 a eu lieu le tournoi de clôture du cycle de handball scolaire au sein de l'école communale de Cambronne, ce cycle handball était destiné aux classes de CE2, CM1 et CM2. Nous tenons à remercier les institutrices de ces classes pour leur investissement. Nous renouvellerons ce cycle handball scolaire la saison prochaine.

Notre Assemblée Générale aura lieu le dimanche 30/06/2019 à 10h00. Nous comptons sur vous et nous vous y attendons nombreux, cette assemblée sera suivie d'un vin d'honneur.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de septembre 2019 pour la reprise des championnats, les entrainements pour les plus grands reprendront fin août, pour les autres dès la rentrée scolaire, en attendant nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances!

A bientôt à la salle A. Hennique

André Lavaire



MJC de CAMBRONNE

ASSOCATION 1901 de loisirs et d'éducation populaire

http://www.mjc-cambronne-les-ribecourt.fr/

Bonjour à tous

L'assemblée générale de la MJC s'est tenue le samedi 23 mars 2019 dernier. Le conseil d'administration a été renouvelé sans changements, faute de nouvelles candidatures.

Président : Catherine Curdy

Trésorier : Vincent Tran Hong Tam Trésorier -adjoint : Gilbert curdy

Membres du bureau : Bernard Selles (théâtre) Agnès TREVESAIGUES (secretariat) et Sorya Tranois (danse orientale).

- Le traditionnel Troc de Plantes de printemps du 6 avril 2019 a réuni sous le soleil, près de quarante personnes venues sur la place de la mairie échanger conseils, plantes et bonne humeur.
- Les ateliers de danse orientale adultes et enfants nous ont présenté leur travail le samedi 25 mai, sous la houlette d'Azza Betoul-Guerba, animatrice de la danse orientale à la MJC depuis 15 ans. Gros succès populaire jamais démenti pour cette représentation qui s'est déroulée avec le concours des parents pour la confection de délicieux gâteaux, et d'un sérieux coup de main pour le montage démontage du matériel.

Nous les remercions chaleureusement. Les effectifs ont été à la hausse l'année dernière et le cours adulte semble intéresser beaucoup de nouvelles participantes.

Les enfants ont pu lire les poèmes qu'ils ont écrits sur le thème de la danse. Sans micro, il n'a pas toujours été facile de les entendre aussi. Vous pouvez retrouver ces textes en dos de couverture du journal pour que chacun puisse les apprécier.

A noter dans vos agendas : l'été et la rentrée de la MJC

Cours de dessin manga animés par Marisol Durand professeur d'arts plastiques

Semaine du 22 au 26 juillet 2019

Semaine du 26 au 30 aout 2019

Inscriptions, horaires et lieu: par téléphone au 0767297537

TARIF : 25 € les 10h de cours (+ adhésion MJC 15€ pour les nouvelles inscriptions)

Reprise des cours de danse orientale :

Le mercredi 4 septembre 2019 à 14h30.

Rendez-vous sur place, salle Vigreux

pour les renseignements, inscriptions et constitutions des groupes. Contact : 06 13 82 92 19 (Azza Guerba)

Permanence d'inscriptions aux différentes activités, renseignements

Mercredi 18 septembre 14h30 -16h salle Vigreux Samedi 21 septembre 10h à 12h salle Vigreux

Le prochain Troc de Plantes d'automne aura lieu le samedi 5 octobre 2019, Place de la Mairie de 14h à 16h30.

Afin d'éviter tout malentendu, nous rappelons que cette manifestation est gratuite et uniquement sur le principe de l'échange, sans transaction d'argent. Il ne s'agit pas d'un « marché aux fleurs » mais de dons réciproques entre particuliers.

Prochaine représentation théâtrale

Dimanche 6 octobre 2019 à 17 h, salle Vigreux

avec la troupe de Compiègne « Tu veux qu'on en parle ? » Comédie : C'ETAIT MIEUX AVANT! Tarif : 5€ et 3€

La plaquette pour la saison 2019-2020 sera disponible début septembre, dans le présentoir de la mairie.

La MJC SERA PRESENTE AU FORUM DES ASSOCIATIONS Salle du Mariquy

Le samedi 7 septembre de 10h à 17h

L'association reste ouverte à de nouvelles idées, de nouvelles participations, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

A tous, nous souhaitons un bel été!

Pour le Conseil d'Administration Catherine Curdy, présidente.

Page 6 N°21

Rilan de 6 mais d'activités



e club de tennis de Cambronne s'étoffe, parti de quatre licenciés, nous sommes à la mi-saison presque 20 adhérents. Une présence très volontaire des membres du bureau a permis de maintenir et de redynamiser notre club.

Des contacts répétés avec la FFT ont aidé à cette réorganisation structurelle de notre club.

L'aide de la commune et des autres clubs de sport, notamment le Tir à l'arc, a contribué à augmenter nos rencontres et nos heures d'entrainement dans le gymnase.

Dés que les beaux jours sont arrivés, nous avons à nouveau utilisé les courts extérieurs, le premier court a été nettoyé,

le second devrait l'être à son tour. N'oublions pas que ces structures sont la propriété de tous et sont précieuses pour pratiquer le Tennis en toute sécurité.



Deux courts extérieurs disponibles en juillet, tous les jours, du lever au coucher du soleil. Entrainements possibles pour tous les licenciés à jour de leur cotisation.

Fin mai, la journée Sport Pour Tous a été l'occasion de nouvelles rencontres. Des initiations ont été organisées et de nouveaux adhérents de Cambronne se sont engagés.

La Fête du tennis, les 8 et 9 juin est encore un moment de rencontre après le tournoi de Rolland Garros.

Rappel pour ceux qui désirent nous rejoindre que le tennis est accessible à tous, petits et grands, il n'est pas nécessaire d'être classé pour jouer à Cambronne. Une licence découverte peut être délivrée pour trois mois: montant $24 \in$.

Les vacances sont un bon moyen de rester actif en se faisant plaisir.

Venez nous rejoindre pour nous aider à réussir notre pari : *Faire vivre le club de la commune.*

Renseignements: Dominique VAST - Président



dominiquevast@sfr.fr



06.11.42.81.52 ou 03.44.83.38.70

Horaires:

Gymnase André HENNIQUE

(Place de la Mairie)

Lundi 17h30 - 20h00 Jeudi 17h30 - 22h00 Vendredi 16h30 - 18h30 Samedi / Dimanche 9h00 à 12h00 (Sous réserve planning Handball)

2 Courts extérieurs

(Route nationale)

Horaires libres sur réservation

N°21 Page 7

CLUB DES AINES de CAMBRONNE LES RIBECOURT

Générations Mouvement Les Aînés Ruraux

Infos Club du 2ème trimestre 2019 :







du 25 au 1er juin Séjour à MINORQUE (Baléares)

Activités du 3^{ème} trimestre 2019





JUILLET: Le 04 Sortie/repas à ST QUENTIN Musée D'Antan

SEPTEMBRE: le 19, Repas aux Thermes de PIERREFONDS

SEPTEMBRE : Le 07, Participation au FORUM des Associations de Cambronne-lès-Ribécourt

CLUB: 14 et 28 août, 10 et 25 septembre (pas de Club en juillet)

A SUIVRE

OCTOBRE: Du 8 au 15 Séjour à MARRAKECH (Maroc)

OCTOBRE: Le 24, FETE DE L'AMITIE, spectacle salle TIGRE de MARGNY lès COMPIEGNE

NOVEMBRE: Le 14, Sortie visite de l'Hôtel de Région et Spectacle Cabaret à LILLE

DECEMBRE: Le 07, Repas de fin d'année salle du Mariquy

Voyage 2020 : Croisière de MOSCOU à SAINT PETERSBOURG

Notre association est adhérente du dispositif « MONALISA » mis en place par le Département; à ce titre, nous rendons visites à toute personne âgée, adhérente ou non, pour passer un « petit moment » avec elle afin de rompre la solitude du quotidien.

INFORMATIONS: Le Département a mis en place un dispositif « URGENCE SENIORS »

1 seul numéro pour tout renseignement : 03 44 82 60 60

Ceci peut sauver des vies.

Nouveau dispositif, facilitant la prise en charge des 70 ans et © par les secours.

LE DÉPARTEMENT VOUS PROTÈGE

ADHÉSION GRATUITE

Toutes ces activités ont pour but de rompre la solitude et l'isolement de nos sociétaires dans la convivialité

Pour tout renseignement, contactez Jacques MERSEMAN tel.: 03 44 76 85 74 ou 06 16 43 51 00

Page 8



Les Anciens Comba



Communiqué de la section des Anciens Combattants de Cambronne-lès-Ribécourt

Activités:

Activités passées :

Mercredi 8 mai 2019 à 10h45 : Commémoration de la Victoire de 1945.

---000---

Samedi 25 mai 2019:

Journée festive au profit des adhérents de la section.

---000---

Activités à venir :

Dimanche 14 juillet 2019: 10h00: Rassemblement devant la mairie.

10h15 : Déplacement vers le Monument aux Morts.

---000---

Samedi 7 septembre 2019: Participation au Forum des associations.

---000----

Les Cambronnaises et Cambronnais jeunes et moins jeunes souhaitant s'investir dans le Devoir de Mémoire peuvent rejoindre la section, ils seront les bienvenus!

Nos coordonnées :

Daniel DRELA, président 03 44 76 87 48 Bernard PLOMION, secrétaire 06 78 64 16 63 André LEFEVRE, Trésorier 03 44 76 99 71

MITE DES AMBRONNE VENEMENTS

e Comité des Fêtes Cambronne Evénements organise

 $\mathbf{son}\ \mathbf{2}^{\underline{\mathtt{e}me}}\ \mathbf{SALON}\ \mathbf{VDI}$ Le samedi 28 septembre 2019 de 10h à 18h Salle Georges Vigreux (en face de la Mairie).

Venez rencontrer nos différents exposants de produits ménagers, bonbons, jeux, produits culinaires, parfums d'ambiance, lingerie ...

Entrée gratuite

Renseignements au 06.67.98.07.86 ou 06.59.45.72.54

La Présidente



ORGANISE SON 2^{ème}

SALON VDI

LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019

DE 10H A 18H

SALLE GEORGEES VIGREUX A CAMBRONNE LES RIBECOURT

(En face de la Mairie)



Venez rencontrer nos différents exposants

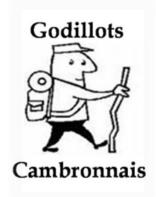
produits culinaires

Lingerie

ENTREE GRATUITE

nts 06.67.98.07.86 - 06.59.45.72.54

Page 9



otre voyage à St Omer, bien que sous le signe de la pluie, a été beaucoup apprécié pour ses belles découvertes dans une ambiance conviviale :

- découverte du marais, avec son histoire, la nature (très nombreux oiseaux), les cultures et les traditions;
- visite de l'atelier des derniers « faiseurs » de bâteaux traditionnels;
- pause gourmande avec cidre, jus de pomme et gaufres traditionnels;
- visite d'un maraichage bio.

Nos guides étaient passionnants car passionnés, conscients et heureux de partager des traditions, des savoirs-faires et un souci de préserver l'environnement.

L'après-midi, visite de St Omer, aux ruelles historiques, qui recèle un patrimoine architectural très intéressant dont une magnifique cathédrale. Certains l'ont quittée en se promettant de revenir. Il nous manquait juste un peu de temps...

Nous vous rappelons nos marches:

- Chaque lundi après-midi : marche pour toutes et tous. Départ à 14h00 de la Mairie.
- Le 2^{ème} dimanche du mois, marche pour les plus « endurants ». Départ à 09h00 de la Mairie.

Nous avons en projet un voyage le 08 ou le 15 septembre 2019. Le lieu est encore à définir. Pour ceux qui seraient intéressés, prière de contacter les personnes responsables.

Vous pouvez toujours vous joindre à nous en adhérant à l'association et en contactant soit la trésorière, Liliane Mahon : 03 44 76 82 82 # 06 88 79 50 34 # philippe.mahon@wanadoo.fr soit la Présidente, Claudine ROMAND : 06 78 21 01 87 # claudineromand@neuf.fr

Un bel été en perspective

Pour le Bureau, Claudine Romand



Page 10 N°21



Rappel sur les Bruits de voisinage

Bruits dans les habitations, comportement des occupants

Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre, aussi bien le jour que la nuit, toutes les dispositions afin d'éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leurs activités, les appareils ou machines qu'ils utilisent, les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, ils devront :

Régler le volume sonore de leurs appareils producteurs de son : radio, télévision, ou toute autre émission acoustique de manière à ce qu'il ne soit pas perceptible dans les logements et locaux voisins, ainsi que dans les jardins et parcs.

Veiller à ce que les bruits de pas, les chutes d'objets, les déplacements de mobilier sur les planchers, dallages, marbres... ne puissent être perçus par les voisins, soit en installant des dispositifs isolants au point de contact des meubles, soit en faisant placer des revêtements isolants sur les sols.

Eviter autant que possible les cris, hurlements, éclats de voix bruyants, veiller à ce que le comportement et les jeux des adultes et des enfants ne soient pas une source de trouble de voisinage.

Eviter d'utiliser les appareils électroménagers surtout avant 8 heures et après 21 heures.

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille haies ou autres instruments et outils qui servent au travail du sol, particulièrement bruyants sont tolérés uniquement :

Les jours ouvrables de 08 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30, Les samedis de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, Les dimanches et jours de fêtes de 10 heures à 12 heures.

(Arrêté Municipal relatif à la lutte contre le bruit N° PM/2017/67 du 26 Octobre 2017)



Respect du Code de la Route

Le panneau « STOP » indique au conducteur qu'il doit marquer l'arrêt à l'intersection.

Le respect du panneau « STOP » signifie l'immobilisation totale du véhicule, les roues doivent être complètement arrêtées à la limite de la ligne blanche. Si votre véhicule continue de rouler (Stop glissé), vous pouvez être verbalisé et surtout vous risquez l'accident.

Lorsque vous engagez dans une voie de circulation qui est dotée d'un panneau « sens *interdit »* à son entrée, **cela signifie que vous n'avez pas le droit d'y circuler dans le sens dans lequel vous vous situez.** Si vous y circulez malgré tout, l'infraction relative à la circulation en sens interdit est constituée. La circulation en sens interdit est bien entendu interdite, mais elle est également excessivement dangereuse.

Infractions récurrentes concernant le Sens interdit dans la rue du Chemin de fer

IL est à rappeler que la circulation de tous les véhicules est interdite dans *la rue du Chemin de Fer,* pour la portion comprise entre l'intersection avec la route départementale 66 (rue de Bellerive) jusqu'à l'intersection avec la rue Suzanne :

- -sauf pour les riverains de la rue du chemin de fer.
- sauf pour les résidants de la cité SECO et du chemin du Halage (portion comprise de la rue Suzanne jusqu'au pont du canal).
- sauf livraisons.

Pensez donc à bien observer les panneaux de signalisation!

Vous pouvez joindre la Police municipale de Cambronne-Lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 au 03.44.76.70.38 et 06.85.99.31.79.



120, rue de la Mairie 60170 Cambronne-Lès-Ribécourt.

Vous pouvez également contacter la gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt au 17 ou 03.44.75.82.17.

N° 21 Page 11



Attention aux chenilles processionnaires

Des colonies de ces chenilles, aux propriétés urticantes, ont été découvertes dans les chênes se situant dans les espaces verts de la salle des fêtes du Mariquy. Il convient d'être vigilant : évitez tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones proches des arbres infestés.

La processionnaire est une chenille nuisible du pin mais aussi du chêne. Elle largue des poils urticants, entraînant des réactions allergiques chez les humains et les animaux, qui peuvent être très graves.

Depuis cette découverte, La Ville à mis en œuvre des traitements concernant l'infestation de ces chenilles processionnaires et un arrêté municipal prescrivant l'élimination des chenilles processionnaires a été établi (N° PM/2019/42 du 18 Juin 2019) obligeant chaque année, avant la fin du mois de mars, les propriétaires ou les locataires à supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin et à les incinérer ainsi qu'à un traitement annuel préventif à la formation de ces cocons avant la fin du mois d'Août sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles.

Quelques règles à observer pour limiter les risques de réactions allergiques :

Ne pas sécher le linge dehors de mai à septembre, Laver soigneusement les légumes du jardin, Arroser la pelouse pendant quelques jours avant de la tondre pour que les poils urticants soient entraînés dans le sol.

Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint. A distance, les munir de vêtements à longues manches, de pantalons, d'un couvre-chef et éventuellement de lunettes.

En zone arborée: Ne pas stationner sous les arbres, Tenir les animaux en laisse, Pour les personnes sensibles, comme pour les enfants, porter des vêtements à longues manches, pantalons et lunettes.

Identifier un arbre infesté

Si vous repérez de grosses poches soyeuses accrochées dans les branches, il peut s'agir de nids de chenilles processionnaires. À partir du redoux (vers le mois de février), les chenilles profitent des journées ensoleillées pour quitter leurs nids, descendre le long des troncs et visiter les alentours. C'est là qu'humains et animaux ont le plus de (mal) chance d'être en contact avec leurs poils urticants, par contact ou en les respirant. Les particuliers qui possèdent des pins ou des chênes doivent également être vigilants et surveiller l'apparition éventuelle de cocons ou la présence de chenilles.

Il existe plusieurs façons de les neutraliser

- la destruction mécanique des nids, si possible avant que les chenilles ne descendent. Cette opération doit être réalisée uniquement par des professionnels équipés d'un matériel de protection adapté.
- la capture des chenilles par un piège à procession, que l'on peut trouver en jardinerie ou sur internet, fixé autour du tronc et empêchant les chenilles de descendre de l'arbre.
- la lutte biologique qui est la méthode actuellement la plus efficace et la plus utilisée en France. Il s'agit d'une méthode de lutte biologique, à base de bacillus thuringiensis, une bactérie entomopathogène. Nous invitons les administrés à signaler en mairie la présence d'éventuelles chenilles sur la commune.

Vous pouvez joindre la Police municipale de Cambronne-Lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 au 03.44.76.70.38 et 06.85.99.31.79.

Numéros Utiles

Services municipaux

Police municipale: 03 44 76 70 38 et 06 85 99 31 79

Responsable du Service Technique : **03 44 76 70 36** Urbanisme, Elections, Etat Civil, Information, Loge-

ment: 03 44 76 70 30

Locations de Salles, Associations et Accueil:

03 44 76 70 31

Secrétariat Général / Service du Personnel :

03 44 76 70 35

Service Comptabilité: 03 44 76 70 33

Périscolaire, Cantine, Alsh: 03 44 76 28 73

Numéros utiles à Cambronne

Ecole des Acacias : **03 44 41 52 43** Cabinet Infirmier : **06 58 50 12 95**

Kinésithérapie à domicile, M. Bednarek:

06 37 85 45 71

Pharmacie: 03 44 76 95 35

Autres numéros utiles

Communauté des Communes des Deux Vallées :

03 44 96 31 00

Maison du Conseil Départemental de Thourotte :

03 44 10 82 40

Maison de la Solidarité et des Familles (assistantes

sociales de Thourotte): 03 44 10 75 85

SNCF: **3635**

Gendarmerie de Ribécourt : 03 44 75 82 17

Préfecture et Sous-Préfectures de l'Oise (numéro uni-

que): 03 44 06 12 60

Trésorerie de Thourotte : 03 44 76 00 47

Numéros d'urgence

Urgences: 112

Samu: 15 Pompiers: 18

Police : **17**

Page 12



né(e)s en juillet, août et septembre 2003 doivent se faire recenser dans les trois mois après leur 16ème anniversaire.

Les jeunes gens concernés ou leurs parents sont priés de se présenter en Mairie munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité de l'enfant.

ETAT CIVIL naissances

Naomie LECA Solhann CANDIO Garance PUISSANT Mélyne LEMIRE

le 29 mars le 05 avril le 25 avril le 03 juin

mariages

Hervé MARIE et Carma CARVALHO

décès

Guy NEF

HORAIRES DE LA MAIRIE

JUILLET - AOUT

Lundi 13h30 - 17h30 10h00 - 12h00 Mardi 13h30 - 17h30 Mercredi 13h30 - 17h30 10h00 - 12h00 Jeudi 13h30 - 17h30

13h30 - 17h30 Vendredi

120, rue de la Mairie

Tel: 03 44 76 81 21 Fax: 03 44 75 02 70

www.cambronnelesribecourt.com



POUR JOINDRE VOTRE POLICE MUNICIPALE Veuillez composer le 03 44 76 70 38 ou le 06 85 99 31 79

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos courriers. Ils pourront rester anonymes par simple demande de votre part.

Notre adresse:

etat-civil@mairie-cambronnelesribecourt.com

Recap' des Manif

| 04 juillet | Sortie à saint Quentin - Club des Aînés |
|-----------------------|---|
| 13 juillet | Fête Nationale - Festivités communales |
| 14 juillet | Commémoration - Les Anciens Combattants |
| 22 au 26 juillet | Stage de dessin manga - M.J.C. |
| 02 août | Pêche à la carpe - A.P.4.E.A. |
| 26 au 30 août | Stage de dessin manga - M.J.C. |
| 07 septembre | Forum des Associations |
| 08 ou 15 septembre | Sortie des Godillots |
| 14 septembre | Concours de pêche - A.P.4.E.A. |
| 18 septembre | Permanence inscriptions - M.J.C. |
| 19 septembre | Repas à Pierrefonds - Club des Aînés |
| 21 septembre | Permanence inscriptions - M.J.C. |
| 22 septembre | Marche d'Automne |
| 28 septembre | Salon VDI - C.F.C.E. |
| 05 octobre | Troc des Plantes - M.J.C. |
| 06 octobre | Théâtre - M.J.C. |
| 08 au 15 octobre | Séjour à Marrakech - Club des Aînés |
| 24 octobre | Fête de l'Amitié - Club des Aînés |







AUTO-BILAN RIBÉCOURT

(à côté de Peugeot) 03 44 76 06 35

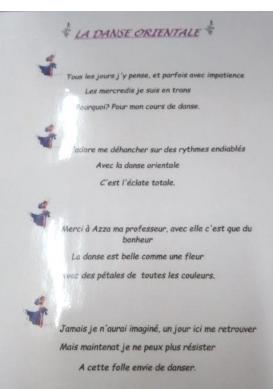
AUTO-BILAN THOUROTTE

(zone Super U) 03 44 40 21 38

AUTO-BILAN NOYON 03 44 44 15 30







Poème de danse

Poème de danse

La danse est le plus

sublime, le plus émouvant,
le plus beau de tout les arts.

Lorsque, je danse, je donne
du plaisir aux publiques et

je redonne le sourire.

du clarise est um moyen de in amuser avec mes copines tout en faisant ume activité qui me pleus et je continuerai avec ma super coach Arra .

Mélody Gérard

Vous êtes entrepreneur et vous souhaitez vous faire connaître au niveau local?

Vous souhaitez figurer

sur *Le Cambronnais*?

N'hésitez pas à nous contacter en mairie

(03 44 76 70 30)

Le Cambronnais

Rédaction
Commission information &
Secrétaire de Mairie
Conçu & imprimé
Par la Mairie
N° 21, juillet 2019
Tirage: 870 exemplaires

